

Episode de fortes chaleurs : tous vigilants face au risque de feu de forêt

De fortes chaleurs sont attendues dans les prochains jours, avec des températures pouvant dépasser les 35 °C sur une grande partie du pays, et Météo-France annonce une intensification de cet épisode en début de semaine prochaine. Il y a un lien direct avec le risque de départs de feu en forêt.

Depuis le début de mois de juin, les conditions météorologiques marquées par un déficit de précipitations et des températures élevées, entraînent un dessèchement de la végétation herbacée un peu partout sur le territoire.

Cette situation, combinée à l'imprudence humaine (cigarettes, barbecues ou feux de camp mal éteints) et au vent, augmente le risque de départs de feu.

La majorité des incendies de forêt est d'origine humaine dans 9 cas sur 10 et accidentelle. C'est pourquoi, tout usage du feu (feux de camp, barbecues, ...) est strictement interdit en forêt domaniale. Ces interdictions sont également applicables dans la majorité des massifs forestiers en France.

Certaines forêts sont particulièrement sensibles aux incendies en raison de la nature de leur végétation, de leur géologie et de leurs influences climatiques. Au regard de ces situations, les autorités peuvent mettre en place des mesures d'interdiction supplémentaires visant à interdire de fumer et à limiter la fréquentation du public en forêt : fermeture de routes forestières, annulation d'événements, arrêt des travaux en forêt et interdiction de circulation... Renseignez-vous sur les sites internet ou les réseaux sociaux des préfectures.

Les bons conseils en forêt

La prudence et le comportement responsable de chacun sont essentiels pour préserver notre patrimoine forestier. L'ONF appelle à la plus grande vigilance lors des sorties en forêt et rappelle les gestes de prévention à adopter :

- *Ne pas allumer de feu ou de barbecue ;*
- *Ne pas jeter de mégots de cigarette ;*
- *Laisser les voies forestières dégagées pour permettre l'accès aux secours ;*
- *Respecter les interdictions d'accès en période de risque élevé ;*
- *Camper uniquement dans les zones autorisées.*

En cas d'incendie :

- *Prévenir les pompiers en appelant le 18 ou le 112 (114 pour les personnes sourdes ou malentendantes) ;*
- *Indiquer précisément le lieu où vous vous situez ;*
- *S'éloigner dans le sens opposé à la progression du feu vers une zone ouverte plus sûre ;*
- *Respirer à travers un linge humide pour limiter les effets des fumées.*

Les quatre conseils essentiels pour mieux supporter la chaleur pendant un épisode caniculaire : hydratez-vous régulièrement, restez au frais, adaptez vos activités, protégez les plus vulnérables.